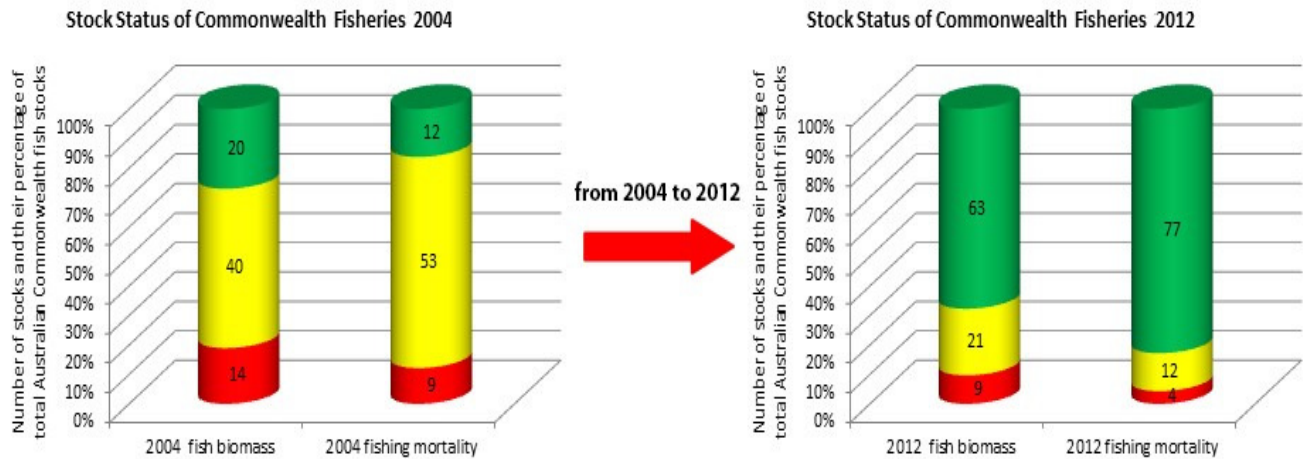


Australie, la sous-pêche planifiée, un modèle pour l'Europe ?

L'Australie est souvent présentée comme l'exemple de réussite de gestion des pêches.



De 2004 à 2012, la part des stocks en bon état est passé de 20% à 63% ,et celle imputable à la baisse de la mortalité par pêche est passée de 12% à 77%

La Commission elle-même a organisé plusieurs rencontres et échanges pour analyser et promouvoir ce modèle. Il est clair que, pour tous ces gens, la priorité est la protection de l'environnement, associée à la recherche de la rente maximale, quel qu'en soit le prix à payer pour l'emploi des pêcheurs. L'actuelle réforme de la PCP n'est qu'un premier pas dans cette direction.

L'Union Européenne veut d'ailleurs s'en inspirer et l'une des pêcheries étudiées dans le cadre du programme Myfish est une pêcherie australienne. L'Australie gère ses pêcheries en se fondant sur les principes retenus dans les conclusions du programme Myfish et proposées pour la Politique européenne des pêches : priorité à la protection de l'environnement et, en seconde position, recherche de la rente maximale. Ces deux priorités impliquent une réduction drastique de la pêche et du nombre des pêcheurs. On peut donc prévoir que les tourments des pêcheurs européens sont loin d'être terminés.

Le modèle australien : rente maximale, protection maximale

L'exemple idéal en Australie est la pêcherie de crevettes du Nord du pays ; elle est gérée sous le régime de quotas transférables d'efforts de pêche avec priorité à l'environnement et à la rente maximale.

De ce fait le nombre de bateaux a été réduit de 360 dans les années 1980 à une cinquantaine en 2012. L'effort de pêche a été divisé par 51.

Si la situation de surpêche dans les années 80 était évidente, le passage de l'objectif du Rendement Maximum Durable à la priorité pour l'environnement et la Rente Maximale, est un choix idéologique qui s'est traduit par une réduction drastique du nombre de pêcheurs.

L'exemple d'une autre pêcherie est encore plus significatif des effets sociaux catastrophiques de l'intégrisme écologique qui semble inspirer les responsables de la gestion des pêches en Australie.

Dans Fishing News International, en janvier 2009, un scientifique, Walter Starck dénonce les incohérences des restrictions imposées aux pêcheurs dans une pêcherie concernant seulement 6 bateaux disposant de 11 licences, pour 20 casiers chacun. Cette pêche profonde au casier concerne des espèces démersales diverses, généralement de grande taille.

Alors que la pêche était autorisée durant 104 jours en 2008, en 2009 elle devait être réduite à 76 jours. Activité très rentable jusques là, une telle réduction mettait en péril l'équilibre économique des bateaux. Les pêcheurs ont donc sollicité la contre-expertise de Walter Starck, car selon les pêcheurs, confortés par le chercheur, rien ne justifiait une telle réduction alors que l'autorité de gestion considérait qu'il y avait un risque de surpêche.

Dans le cas présent, il s'agit d'une pêche au casier qui ne capturerait qu'une faible proportion des stocks, soit 800 T par an, avec une nette tendance à l'amélioration de l'efficacité de la pêche. Cette pêcherie concerne un immense territoire de 200 000 km² pour seulement 6 bateaux.

Selon W. Starck, il faudrait 500 ans à ces bateaux pour pêcher dans l'ensemble de la zone.

Les scientifiques gestionnaires estimaient que la biomasse était faible, mais ces données étaient 30 à 100 fois inférieures à d'autres estimations. En effet, sur cette même zone, dans les années 60 et 70, des chalutiers pélagiques en bœuf pêchaient régulièrement 250 000 T sans qu'il y ait eu des signes d'épuisement.

Il est donc clair pour les pêcheurs qu'il y a une volonté systématique de réduire la pêche à un point tel qu'elle ne puisse être viable et atteindre ainsi l'objectif principal : une mer sans pêcheurs. Etonnamment, ceci permet aussi de comprendre pourquoi l'Australie a voulu faire appel à un chalutier industriel européen géant pour pêcher les poissons pélagiques abondants dans ses eaux.

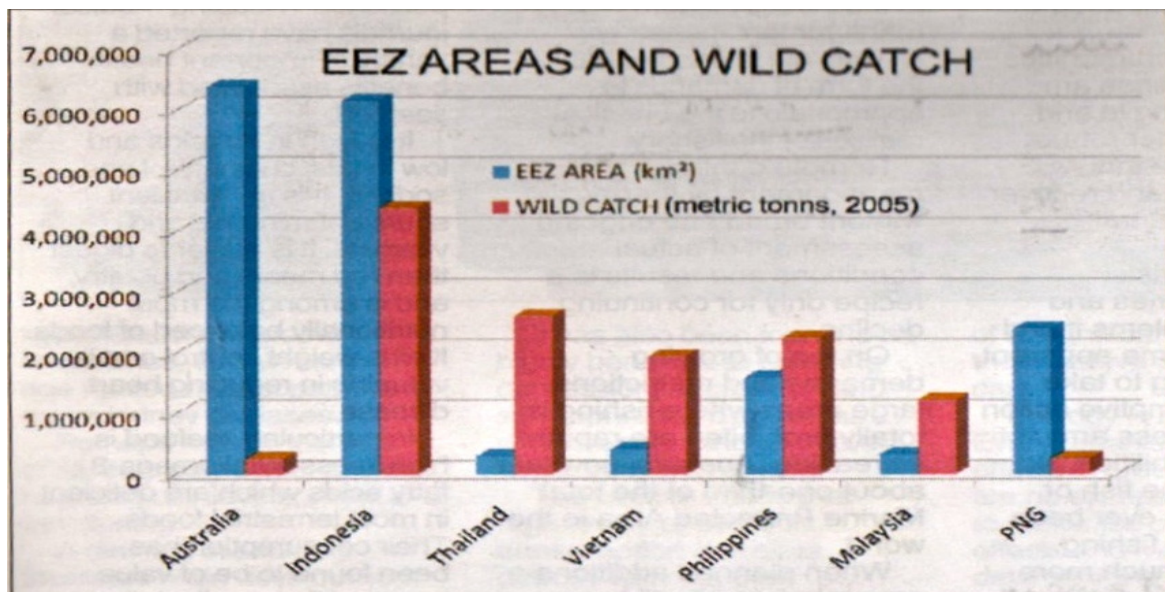
Des coûts élevés de gestion

L'analyse de Walter Starck va plus loin car il met en cause le coût économique de cette politique pourtant centrée sur la recherche de la rente maximale. Selon lui, il serait plus rentable de payer les pêcheurs à rester chez eux si on considère l'ensemble des coûts liés à la gestion des pêches. Les partisans de la privatisation des droits d'accès justifient leur option par la diminution des coûts de gestion. L'expérience montre que c'est loin d'être le cas. Pour l'Australie, Walter Starck évalue le coût à 100 000 \$ par bateau pour les pêcheries hauturières sous contrôle fédéral. Il est à peine plus faible pour les pêcheries côtières sous contrôle des états.

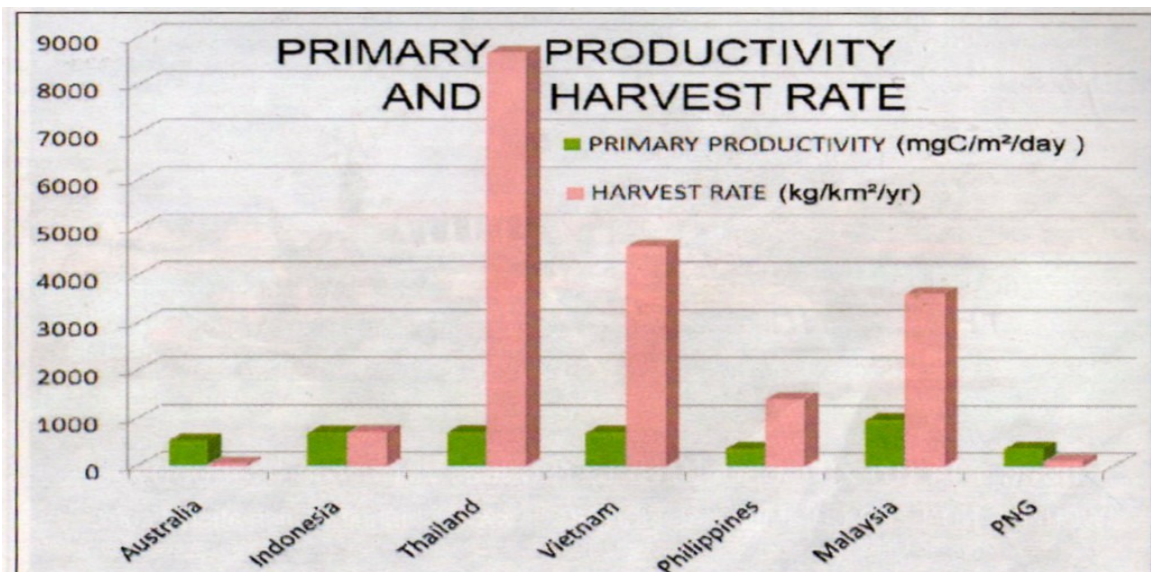
Le choix de la sous-pêche

Les arguments du principe de précaution (à outrance) et de la nécessité de préserver l'environnement pour garantir la production des océans sont toujours utilisés pour faire miroiter un meilleur futur grâce aux mesures de gestion définies par des « institutions exogènes ». Force est de constater que, jusqu'à présent, les mesures de gestion inspirées par les priorités environnementales (Biodiversité et intégrité des océans) ou économiques (Rente Maximale) ont souvent abouti à un effondrement des débarquements.

Les captures australiennes sont ridicules compte tenu de la taille de sa ZEE, la troisième du monde. Les richesses halieutiques sont manifestement sous-utilisées, ce qui oblige le pays à des importations massives venant de pays bien moins dotés.



FNI, Janvier 2009. En comparaison avec les pays voisins, les captures en Australie sont dérisoires, malgré une ZEE très étendue.



FNI, janvier 2009. L'Australie n'exploite qu'une très faible part de la productivité primaire de ses eaux

Walter Starck remarque perfidement que ces importations sont financées par l'exportation de ressources naturelles non renouvelables (charbon, uranium, fer, etc.).

Déjà faibles, les captures ne cessent de se réduire, sous l'effet des contraintes diverses : 236000 T en 2005, 163000 T en 2011.

Source: <http://www.l-encre-de-mer.fr/2014-02-14-australie-la-sous-peche-planifiee-un-modele-pour-leurope/#sthash.No9gMWko.dpuf> (Février 2014)